

Tous en vacances!

Demande d'aide aux vacances



Important:

Demande à compléter par la famille et le centre de vacances.

Il ne peut être complété qu'une seule demande par enfant, auprès d'un seul centre de vacances, quel que soit le nombre de séjours auxquels l'enfant aura participé durant l'été.

ENFANT	
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Âge :
REPRÉSENTANT LÉGAL	
Nom :	Prénom :
Adresse:	
Téléphone :	N° allocataire CAF :
ACTIVITÉS	
Nom du centre organisateur :	
Adresse:	
Centre de vacances fréquenté :	
Dates du séjour :	
Parents	
À: Le:	Signature:
Cachet du centre organisateur (certifié sincère et véritable).	
À: Le:	Signature :

L'imprimé dûment rempli, accompagné d'une impression écran des informations du site Internet "CAF PRO" ou d'une photocopie du justificatif MSA mentionnant un quotient familial inférieur ou égal à 450 € (au 1^{er} janvier de l'année en cours) doit obligatoirement être joint à la liste récapitulative établie par le centre de vacances.

Les documents doivent être transmis par le centre de vacances au Département de la Vienne avant le 15 septembre :

DGAS - Direction Générale Adjointe des Solidarités Pôle Subventions et aides aux vacances 39 rue de Beaulieu – 86034 Poitiers Cedex

Tél.: 05 16 52 60 20 lavienne86.fr

Commission Nationale Informatique et Libertés

La plupart des informations portées sur le présent questionnaire font l'objet d'un traitement automatisé ; l'article 8 de la loi du 6 Janvier 1978 accorde à l'usager un droit d'accès et de rectification sur les informations nominatives le concernant. Cette requête doit être adressée à Monsieur le Président du Département, Place Aristide Briand, CS8039, 86008 Poitiers Cedex.